

Rapport annuel 2025



L'essentiel en bref

« Seul le changement est constant. »

Arthur Schopenhauer. Extrait de : Aphorismes sur la sagesse dans la vie

L'année passée, le comité de l'IGGH a officiellement intégré au sein du comité Anja Zraggen, qui reprendra le secteur de Heinz Wyler à l'assemblée générale de printemps 2026, ainsi que moi-même. L'initiation aux différents secteurs ainsi que la réorganisation et la mise en place de nouvelles structures au comité ont demandé un peu de temps au début, mais ont pu être bien maîtrisées au fil de l'année.

Nous portons un regard particulièrement fier sur l'adoption des standards MU-Net traduits en allemand – un chaleureux remerciement à Fanny Mewes-Toumi pour sa participation au groupe de travail international et au groupe de travail Qualité pour la validation au nom de l'IGGH !

Le GT Qualité a également posé un jalon important en organisant la première réunion de lancement Statistique, un sujet auquel nous souhaitons nous consacrer au cours de l'année à venir. Plus de détails à ce sujet figurent plus bas dans le rapport annuel.

Nous sommes heureuses de constater une stabilisation de la situation des maisons de naissance : la plupart ont rapporté que tant le nombre de naissances que celui des familles accompagnées sont restés comparables à ceux de 2024. Par ailleurs, nous avons pu accueillir l'année dernière deux nouvelles maisons de naissance en tant que membres au sein de l'IGGH et confirmer une adhésion provisoire pour une troisième – nous lui souhaitons plein succès et espérons une admission définitive prochainement.

Nous regardons l'année 2026 avec confiance et nous réjouissons de la mise en œuvre et de l'atteinte de nos objectifs.

À cet endroit, je tiens à remercier de tout cœur le comité pour son accueil chaleureux et sa patience durant la période d'initiation ! Je remercie également tous les membres des groupes de travail ainsi que les membres de l'association pour leur collaboration constructive et engagée au sein de l'IGGH.

Fabienne Eberhard
Männedorf, mars 2026



Impressum

Auteur: Comité IGGH-CH®

Image de titre: Fabienne Curty, designer web, www.re-animated.ch

Adresse postale: Badenerstrasse 177, 8003 Zurich

E-mail: info@geburtshaus.ch

Site internet: www.geburtshaus.ch

Table des matières

1.	Orientation de l'organisation	5
a)	Vision, mission et stratégie	5
•	Vision et mission.....	5
•	But	5
•	Stratégie	5
b)	Culture organisationnelle et direction de l'organisation.....	6
c)	Stratégie / activités Qualité	7
2.	Réalisations de l'organisation.....	13
a)	Relations avec nos membres	13
b)	Relations avec les mandataires / membres des groupes de travail	15
c)	Relations avec les partenaires	15
d)	Utiliser efficacement les données, informations et connaissances	17
3.	Résultats de l'organisation	17
a)	Chiffres clés	17
4.	Développement de l'organisation: vision d'avenir pour 2026.....	20

1. Orientation de l'organisation

a) Vision, mission et stratégie

- Vision et mission

L'IGGH-CH® a été fondée en 1992 par les premières maisons de naissance. Depuis 1997, l'association porte le nom que nous lui connaissons aujourd'hui. Elle incarne la solidarité entre les maisons de naissance en Suisse, favorise la collaboration et renforce leur position vis-à-vis de l'extérieur. Dans la mesure de ses possibilités, elle apporte son soutien aux membres dans les situations de crise.

- But

L'association représente ses membres auprès des assureurs et mène les négociations tarifaires, de manière autonome ou en coopération avec la Fédération suisse des sages-femmes FSSF. Une fois conclues, les conventions tarifaires s'appliquent à tous les membres de l'IGGH. L'association s'implique de plus en plus dans les questions de qualité afin de répondre aux exigences légales. Elle apporte en outre un soutien aux maisons de naissance face aux autorités, aux instances politiques, aux institutions et aux organisations. L'IGGH met à la disposition de ses membres des modèles et concepts utiles et/ou facilite l'échange de documents entre elles.

- Stratégie

L'association s'engage avec toutes ses ressources en faveur de toutes les maisons de naissance à égalité. Elle cultive la diversité existante, indépendamment de la forme juridique, de la taille ou de l'orientation des maisons de naissance, et ne connaît aucune barrière linguistique.

b) Culture organisationnelle et direction de l'organisation

Le comité représente l'association à l'extérieur, pilote les projets en cours et veille à maintenir le cap. Il est activement soutenu par les membres élus de groupes de travail, qui disposent d'une véritable expertise dans leurs domaines respectifs ainsi que d'un excellent réseau. Les responsables peuvent en outre compter sur la solide expertise des différentes maisons de naissance.

Avec les élections de Fabienne Eberhard, qui a repris le secteur de Susann Brun, et d'Anja Zraggen, qui reprendra celui de Heinz Wyler au printemps 2026, le comité a pu pourvoir les postes vacants.

Organigramme

Comité 2025

Co-présidente	Fabienne Eberhard
Co-présidente	Corinne Magnin
Qualité	Fanny Mewes-Toumi
Négociations tarifaires	Anita Künzli
Innovation et projets	Heinz Wyler et Anja Zraggen
Secrétariat	Martina Staudenmann
Finances	Yvonne Scherrer

Mandats / Groupes de travail 2025

Groupe tarif

MNL ambulat., gestion et défense des conventions, groupe TSK	Susanne Brodbeck, Anita Künzli
--	--------------------------------

MNHL: forfait d'infrastructure/
collecte de données

Assurance complémentaire	Jeannine Bossart
--------------------------	------------------

Statistique interne / plateforme

Susanne Brodbeck, Fanny Mewes-Toumi

Susanne Brodbeck	Suisse além.
Fanny Mewes-Toumi	Suisse rom.
Anita Künzli	PartuSoft

GT Qualité

Gabriela Sutter, Fanny Mewes-Toumi, Magdalena Brigger, Nicole George, Susanne Leu
Direction: Marc Aeberli (externe)

GT CIRS

Heinz Wyler, Gabriela Sutter

Geburt 3000

Jessica Saxenhammer	Depuis l'automne 2024
---------------------	-----------------------

GT Prestations de sages-femmes
31.12.2025

Fanny Mewes-Toumi	Depuis 2025
-------------------	-------------

c) Stratégie / activités Qualité

GT Qualité

Membres du groupe de travail:

Gabriela Sutter, Magdalena Brigger, Nicole George, Susanne Leu, Fanny Mewes-Toumi

Cadence des réunions:

Le groupe de travail se réunit normalement une fois par mois en séance ordinaire. En cas de besoin, des réunions supplémentaires et d'autres formes d'échange sont organisées.

Thèmes prioritaires en 2025

1. Traitement continu des cas CIRS reçus

En 2025 aussi, le GT Qualité s'est consacré de manière intensive à l'analyse et au traitement des signalements reçus des maisons de naissance membres.

Tous les cas entrants sont examinés dans les meilleurs délais, discutés en plénière et structurés selon des critères définis. Par la suite, les maisons concernées reçoivent rapidement un retour qui comprend aussi bien des indications concrètes pour résoudre chaque problème que des recommandations visant à prévenir des situations similaires.

Autre sujet important de l'année 2025 : déterminer si et comment les maisons de naissance qui **ne figurent** actuellement **pas sur une liste hospitalière cantonale** peuvent être intégrées dans le système CIRS de l'IGGH tel qu'il existe. Les clarifications au niveau juridique, de l'infrastructure et de l'organisation sont en cours. L'objectif à long terme est de développer une culture de la sécurité cohérente, uniforme et valable pour l'ensemble de l'association, dont toutes les maisons de naissance pourront bénéficier.

2. Standards MUNet:

Examen, validation et développement stratégique

La **publication de la version allemande des standards MUNet** a été un événement central de l'année 2025. Le groupe de travail international, dans lequel l'IGGH était représentée aussi, a achevé son travail en décembre 2025. Depuis, les standards sont librement accessibles sur le site internet officiel du *Midwifery Unit Network*. Dans le cadre de ce projet, le groupe de travail Qualité avait pour mission d'examiner les documents sur le plan technique, de les commenter et de les valider en vue de leur publication. Cette participation active a pu garantir la prise en compte des besoins des maisons de naissance suisses.

Parallèlement, le groupe de travail a démarré une **discussion concernant la mise en œuvre des standards MUNet dans les maisons de naissance de l'IGGH**. Le groupe élabore à cet égard les bases d'une mise en application pratique et de la gestion des questions d'assurance qualité. Comme il s'agit de changements substantiels, le groupe continuera à traiter de ce thème et à l'approfondir au cours des prochaines années.

3. État des négociations sur les conventions de qualité

En 2025, il n'y a pas eu de changements majeurs dans le domaine des conventions de qualité. Néanmoins, le sujet reste d'actualité, notamment au regard des développements nationaux dans les domaines de l'évaluation et des exigences de qualité dans le système de santé.

Le GT Qualité prévoit donc d'approfondir les orientations stratégiques futures lors d'une retraite. Les points suivants seront notamment discutés :

- comment intégrer de manière pertinente les standards MUNet dans les futures conventions de qualité
- quels indicateurs se prêtent à une collecte de données pertinente et permettant la comparaison
- comment intégrer au mieux la position et les besoins des différentes maisons de naissance

L'objectif est d'élaborer une position concertée de l'IGGH et de poser les bases de conventions de qualité viables à long terme.

4. Rapport statistique et fiche info

Un jalon important en 2025 a été l'achèvement de la **fiche info**, qui met à disposition des maisons de naissance des indicateurs clés sous une forme compact et illustrée. Cette vue d'ensemble sert à la fois à la communication interne et à la présentation externe, et renforce la visibilité des maisons de naissance en tant que lieux de soins de haute qualité.

En complément, un **rapport statistique** détaillé a été élaboré avec un soutien externe. Ce rapport a été mis à la disposition des maisons de naissance et constitue une base importante pour les futures discussions sur la qualité et les négociations.

5. Réunion de lancement Statistique

En novembre 2025 s'est tenue à l'initiative du groupe de travail Qualité la première réunion de lancement Statistique. Celui-ci tient à remercier chaleureusement toutes les participantes pour leur forte mobilisation et leur engagement actif lors de cette rencontre.

Lors de cette réunion de lancement, il a été décidé que l'IGGH continuerait à collecter elle-même ses données statistiques de manière autonome.

Par ailleurs, la collecte de données couvrira davantage de thèmes et gagnera en précision, afin d'obtenir une image plus complète de la réalité des prestations au sein des maisons de naissance.

Une autre décision majeure a été prise : la préparation et le traitement des données seront désormais réalisés en collaboration avec une Haute école spécialisée. Cette coopération permettra une analyse scientifiquement solide, un traitement méthodologiquement rigoureux des données ainsi qu'une plus grande validité externe. La qualité des évaluations statistiques s'en trouvera ainsi renforcée et professionnalisée.

Autres résultats notables de cette réunion :

- démarrage d'une révision des instruments de collecte
- identification d'un important besoin de définitions uniformes et de processus clairs.

En février 2026, il a été décidé de quelle manière les tâches convenues seraient intégrées dans l'organisation, réparties et mises en œuvre.

6. Perspectives 2026

L'année prochaine également, le groupe de travail Qualité continuera de jouer un rôle central dans la consolidation et le développement de la qualité au sein de l'IGGH. Les principaux axes de travail pour 2026 seront les suivants :

- perfectionnement du processus CIRS : optimisation de la culture du feedback, promotion du système d'apprentissage et possibilité d'intégration d'autres maisons
- accompagnement de la mise en œuvre des standards MUNet : élaboration d'outils concrets, définition de formats d'échange
- travail stratégique sur la qualité: développement de la stratégie de l'IGGH-CH® dans le domaine de la gestion de la qualité, notamment en vue des futures conventions de qualité
- promotion de l'emploi de la fiche info: soutien aux maisons de naissance dans son utilisation communicative et stratégique

Le groupe de travail Qualité continue résolument son action pour rendre visible, développer et garantir durablement la haute qualité professionnelle et structurelle des maisons de naissance.

FaMew

CIRS 2025

Le groupe Qualité de l'IGGH assure le suivi professionnel et l'analyse des cas reçus.

La question de la participation au CIRS de l'IGGH a pu être clarifiée au cours de l'année.

Le comité est arrivé à la conclusion que le CIRS de l'IGGH peut être utilisé pour tous les traitements médicaux effectués dans une maison de naissance – y compris pour les traitements ambulatoires. Comme l'IGGH prend en charge les coûts du CIRS de manière centralisée, cela n'a aucune conséquence financière pour les sages-femmes.

Les maisons de naissance hors liste peuvent, conformément à la décision de l'assemblée des membres de l'automne 2025, se rattacher volontairement au CIRS de l'IGGH. Les formations correspondantes auront lieu au printemps 2026.

Le dossier électronique du patient DEP

L'OFSP a mandaté, sur demande du Conseil fédéral et du Contrôle fédéral des finances, deux études sur le dossier électronique du patient (DEP). La première vise à évaluer les coûts d'affiliation, et la seconde, les coûts d'exploitation pour les fournisseurs de prestations. Ces informations doivent aider le Conseil fédéral à prendre les mesures appropriées pour améliorer l'utilisation du DEP.

L'IGGH-CH a siégé dans le groupe d'accompagnement, largement représentatif, constitué par l'OFSP.

Les résultats des deux études sont déjà disponibles mais ne peuvent pas encore être communiqués. On peut tout de même estimer globalement la situation en ce qui concerne les maisons de naissance. Celles-ci ont réalisé, parfois au prix d'un effort considérable, le raccordement à un fournisseur de DEP, mais constatent que l'utilisation du DEP est faible, voire inexistante. La raison réside principalement dans le fait que, dans la chaîne de processus, les acteurs en amont (cabinets médicaux, gynécologues, ...) y renoncent parce qu'il n'est pas obligatoire et qu'ils ne perçoivent probablement aucun avantage à le faire.

En attendant la publication des enseignements tirés des deux études, la conseillère fédérale compétente a communiqué que le BAG souhaite proposer son propre dossier patient et opter pour un système «opt-out» (ouverture automatique avec droit d'opposition) pour les patientes et les patients. Cela signifie que chaque personne recevrait un dossier patient, sauf si elle s'y oppose expressément.

On attend avec intérêt tant les réactions des fournisseurs de prestations concernés et du public que les résultats des deux études.

Révision des lignes directrices

Dans le cadre de la gestion de la qualité, les lignes directrices de l'IGGH doivent également être vérifiées périodiquement. Anja Zraggen, qui a rejoint le comité l'automne dernier, et Heinz Wyler ont procédé à cette vérification et élaboré ensemble des propositions de modifications, à l'occasion de la reprise du

secteur Innovations et de l'introduction du MUNet. Une version mise à jour sera adoptée en 2026.

HeWyl/AnZgr

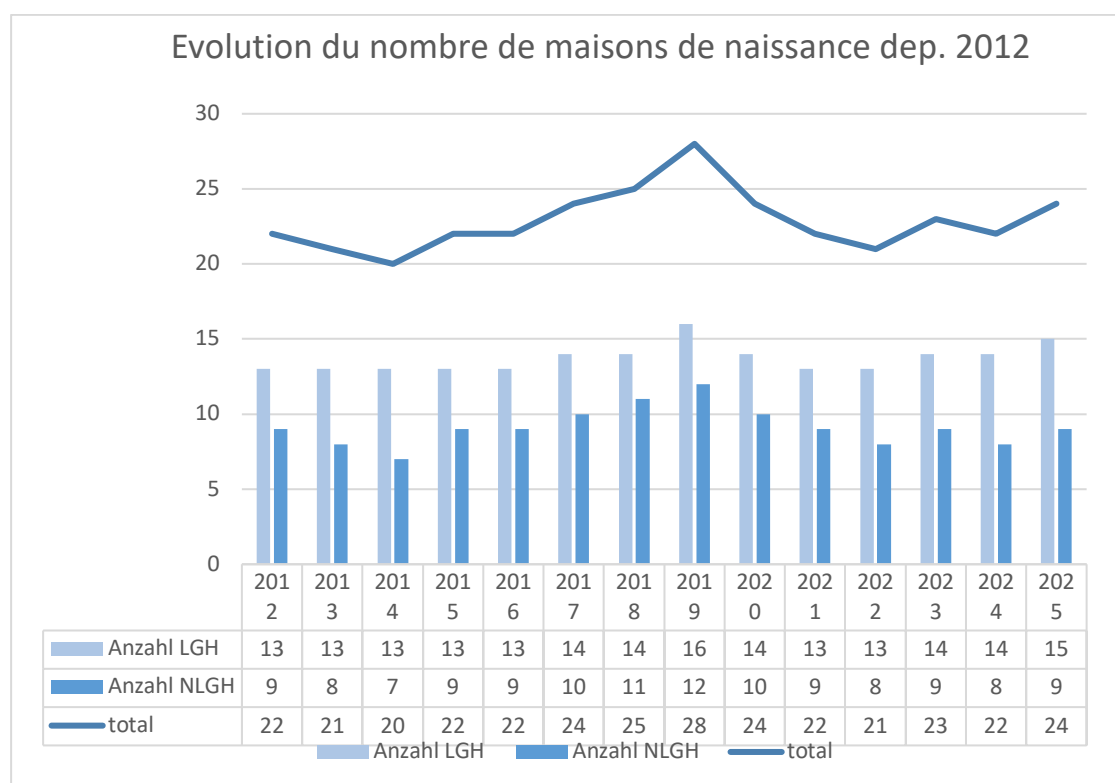
2. Réalisations de l'organisation

a) Relations avec nos membres

Une maison de naissance (MN) est une institution indépendante, autonome par rapport à toute autre structure (hôpital, établissement clinique ou médical). Elle dispose d'une autorisation d'exploitation en tant qu'établissement sur liste ou hors liste, ou d'une reconnaissance de la Direction cantonale de la santé, lorsque cela est requis au niveau cantonal.

Les maisons de naissance font partie intégrante du système de santé public suisse, qui n'est plus concevable sans elles.

Au niveau suisse, l'IGGH compte 25 maisons de naissance membres (état au 31.12.2025). Parmi elles, une maison de naissance sur liste est actuellement en pause pour des raisons de personnel et de maladie, et une autre a été admise à titre provisoire. Ces maisons de naissance sont réparties dans 14 cantons différents. 15 maisons de naissance figurent sur des listes hospitalières cantonales.



III1: évolution du nombre de maisons de naissance depuis 2012

(maisons de naissance sur liste MNL, maisons de naissance hors liste MNHL)

Lors de l'AG d'automne à Saint-Gall, les maisons de naissance Graines de vie, am Mülibach et Graubünden (Grisons) se sont présentées. La visite de GH am Mülibach et de Graines de vie est prévue pour 2026.

Maison de naissance am Mülibach, Steffisburg

En 2025, il s'est passé beaucoup de choses dans le monde des maisons de naissance. Un temps fort fut l'ouverture de GH am Mülibach. Martina Staudenmann a accompagné le projet jusqu'à l'ouverture et vécu tous les événements. Malgré d'importantes incertitudes liées à l'absence initiale d'autorisation d'exploitation, que le canton tardait à octroyer, l'établissement a pu ouvrir ses portes le 6 septembre 2025. Quelques semaines plus tard, soulagement ! L'autorisation d'exercer était délivrée. Depuis, de nombreuses familles de la région ont déjà pu bénéficier de l'accompagnement des sages-femmes dans cette maison aménagée avec beaucoup d'amour. Nous lui souhaitons le meilleur pour 2026 et beaucoup d'énergie à toute l'équipe.

Assemblées générales : printemps à Berne, automne à Saint-Gall

Lors de l'assemblée de printemps, les discussions ont largement porté sur les thèmes suivants : changement de nom de l'IGGH / rebranding, négociations tarifaires du domaine stationnaire, convention tarifaire pour les prestations ambulatoires de sages-femmes, concept de monitoring, forfaits de matériel, CIRS pour les MNHL, état des négociations concernant le contrat qualité. Les groupes de travail ainsi que les représentantes des maisons de naissance ont également eu l'occasion de présenter leurs activités et leurs actualités.

À l'automne, nous avons été chaleureusement accueillies par la MN Saint-Gall. Le comité a beaucoup apprécié la participation active des représentantes des maisons de naissance de Suisse orientale et s'est réjoui d'accueillir deux nouveaux membres de l'IGGH et un membre provisoire !

Les trois maisons ont profité de l'occasion pour se présenter brièvement.

Par ailleurs, le groupe de travail Qualité a informé sur l'état d'avancement des standards MUNet, le rapport statistique, la réunion de lancement prévue pour la statistique ainsi que sur le CIRS. Les représentantes ont également été mises au courant de l'état actuel des négociations avec prio.swiss et la FSSF, et des négociations relatives à la convention de qualité.

La visite guidée de la maison de naissance a donné lieu à de belles discussions, tant privées que professionnelles. Pour l'assemblée d'automne 2026, nous serions heureuses de nous déplacer en Romandie ! ☺

b) Relations avec les mandataires / membres des groupes de travail

Début 2026, lors d'une retraite, le comité et les membres des groupes de travail ont fixé les objectifs pour l'année.

c) Relations avec les partenaires

FSSF

Un contact téléphonique a eu lieu en 2025 entre les présidentes. Pour l'année 2026, un échange plus régulier est prévu, avec 2 à 3 séances.

Les travaux sur le contrat de coopération ont été mis en pause à la demande de la FSSF jusqu'à nouvel ordre.

Collaboration

- un membre du comité, en tant que personne de liaison, au comité de la section « sages-femmes des maisons de naissance et accoucheuses à domicile » de la FSSF ; présence à 4 séances de comité et à l'assemblée des délégués de la FSSF (Yvonne Scherrer)
- une conseillère «Qualité» auprès de la FSSF (Fanny Mewes-Toumi)

Assureurs / FSSF, prestations ambulatoires de sages-femmes – Convention relative à la structure tarifaire pour les tarifs à la prestation / Groupe TSK

Au 1er janvier 2025, les associations Santésuisse et Curafutura ont fusionné pour former la faîtière prio.swiss. Il n'y a donc plus qu'un interlocuteur unique côté assureurs pour les fournisseurs de prestations.

Les travaux sur le contenu de la convention relative à la structure tarifaire pour les tarifs à la prestation (approuvée à titre provisoire jusqu'à fin 2026) ont été menés lors de séances régulières.

L'attention s'est particulièrement portée sur l'article 47c LAMal, à savoir le monitoring des coûts et le concept correspondant, ainsi que sur les forfaits de matériel, les forfaits de déplacement et le forfait d'infrastructure concernant les maisons de naissance hors liste.

Au fur et à mesure de l'année, il est devenu évident qu'il s'agissait principalement de négocier sur chaque thème. Tous ont fait l'objet de discussions animées, en particulier le forfait de matériel. L'absence de données concrètes à ce sujet ajoute à la difficulté.

À l'automne, les assureurs ont demandé une LOI (letter of intent, lettre d'intention) afin de formaliser la collaboration par écrit. Côté prestataires, elle a été signée par la FSSF et l'IGGH.

Perspectives 2026: remise au Conseil fédéral, d'ici fin mai 2026, de la version révisée de la convention relative à la structure tarifaire pour les tarifs à la prestation ; collecte de données auprès des fournisseurs de prestations concernant les forfaits de matériel.

Conventions tarifaires du domaine stationnaire

Les nouvelles conventions tarifaires négociées au 1er janvier 2025 ont été soumises aux cantons concernés.

La question de la facturation a ensuite été gérée de manière très variable selon les cantons. Parfois il était possible de facturer aussi bien aux assureurs qu'au canton, parfois on ne pouvait continuer à facturer que selon le tarif de 2024. À partir du moment où l'approbation était accordée, il a fallu procéder à des refacturations laborieuses. Par ailleurs, les délais d'obtention des approbations cantonales variaient fortement.

Fin 2025, les approbations des cantons de BL et de GE étaient encore attendues.

Contrats avec les assurances complémentaires

En 2025, deux maisons de naissance supplémentaires ont décidé d'offrir des prestations LCA et de les facturer en conséquence. Par ailleurs, des premiers entretiens ont été menés avec Concordia afin de pouvoir conclure un contrat LCA dans un avenir proche. Des demandes de négociations ont également été adressées à d'autres caisses-maladie.

Parallèlement, des réflexions stratégiques ont été entamées concernant l'orientation future et les négociations contractuelles dans le domaine LCA. L'accent est mis sur des contrats aussi uniformes que possible avec les caisses-maladie ainsi que sur des prestations uniformes au sein des maisons de naissance.

AnKue/SuBro

d) Utiliser efficacement les données, informations et connaissances

Travail du comité

En 2025, le comité s'est concentré sur l'intégration des nouveaux membres ainsi que sur la répartition des tâches entre les différents secteurs. La réunion de retraite a été consacrée à la structuration interne du comité et aux groupes de travail. Par ailleurs, de nouveaux objectifs ont été fixés pour 2026, afin de pouvoir travailler de manière ciblée et efficace au cours de la nouvelle année.

Au cours de l'année 2025, le comité a tenu :

- 4 séances (demi-journées) en ligne
- 1 séance élargie avec les mandataires à Olten
- 2 assemblées générales à Berne et Saint-Gall

Le comité a envoyé une newsletter en août et en novembre.

Relations avec les médias

Interview pour un article du Schweizer Illustrierte sur le choix de la césarienne (26.06.2025).

Participations et collaborations

- format d'échange eDossiergrossesse d'eHealth Suisse. L'objectif est de créer un format uniforme au niveau suisse pour une version numérique du dossier de grossesse (Martina Staudenmann)
- dans le groupe d'accompagnement « Étude d'accompagnement sur les coûts initiaux du raccordement au dossier électronique du patient (DEP) pour les fournisseurs de prestations stationnaires » (Heinz Wyler)

Participation aux discussions concernant le DEP (Heinz Wyler) ainsi qu'au groupe de travail « Prestations de sages-femmes » (Fanny Mewes-Toumi).

3. Résultats de l'organisation

a) Chiffres clés

Statistique

Pour l'année 2025, la statistique de l'IGGH a recensé moins de naissances en maisons de naissance dans toute la Suisse que durant l'année précédente, 2025: 1801 naissances en MN, soit 48 de moins qu'en 2024 (1849 naissances en MN).

La fiche info ainsi que le rapport statistique détaillé avec les données 2025 seront envoyés dès que la saisie des données dans l'outil statistique sera terminée. Fin novembre 2025, une séance de lancement a eu lieu à la maison de naissance Le Petit Prince à Fribourg. Ses résultats sont évalués par le comité et le sujet sera suivi et traité en 2026. Voir également le procès-verbal de séance.

Codage

Suite aux retours actifs des maisons de naissance et à la révision du manuel de codage, le manuel mis à jour a été envoyé aux maisons de naissance mi-février.

Finances 2025

L'écart positif entre les recettes prévues et les recettes effectives s'explique par la stabilité du nombre de membres ainsi que par l'augmentation des séjours stationnaires.

Le dépassement du budget s'explique ainsi :

- Les frais d'interprétariat, de location et de restauration pour l'AG au Vatter Business Center s'élèvent à environ 8 000 CHF. Par ailleurs, des paiements de 2024 ont également été pris en compte.
- Pour les négociations tarifaires, Anita a listé les travaux du comité effectués dans ce cadre. En revanche, le budget prévu pour le travail du comité a été sous-utilisé.

Nous avons également pu réaliser quelques économies sur le conseil externe, même si des factures sont encore ouvertes.

Six factures d'un montant total d'environ 6000 CHF n'ont pas pu être payées en 2025 car elles ne sont pas arrivées avant la fin de l'année.

Les paiements en suspens en 2025 s'élèvent à environ 4900 CHF.

Un excédent de CHF 1100 est donc attendu.

Compte de résultat 2025 / Erfolgsrechnung 2025

Charges	Ergebnis / résultat	Kosten
Frais généraux: frais bancaires, frais de déplacements, conseil juridique, SpitalBenchmark	7'173.30 Budget 9 500	all. Kosten Bank-, Lizenzgebühren, Zugtickets, SpitalBenchmark
traduction / interprètes / frais de séances	12'349.30 Budget 8000	Übersetzungen / Dolmetscher / Sitzungskosten
Négociations tarifaires MN LH & MN HLH	34'281.50 Budget 10 000	Tarifverhandlungen LGH & NLGH
conseils externes	5'019.85 Budget 17 000	Externe Beratung
Groupes de travail / indemnité comité	48'578.60 Budget 60 260	Vorstandsarbeit / Arbeitsgruppen
Total des charges	107.402.55 Budget 105 000	Total Kosten

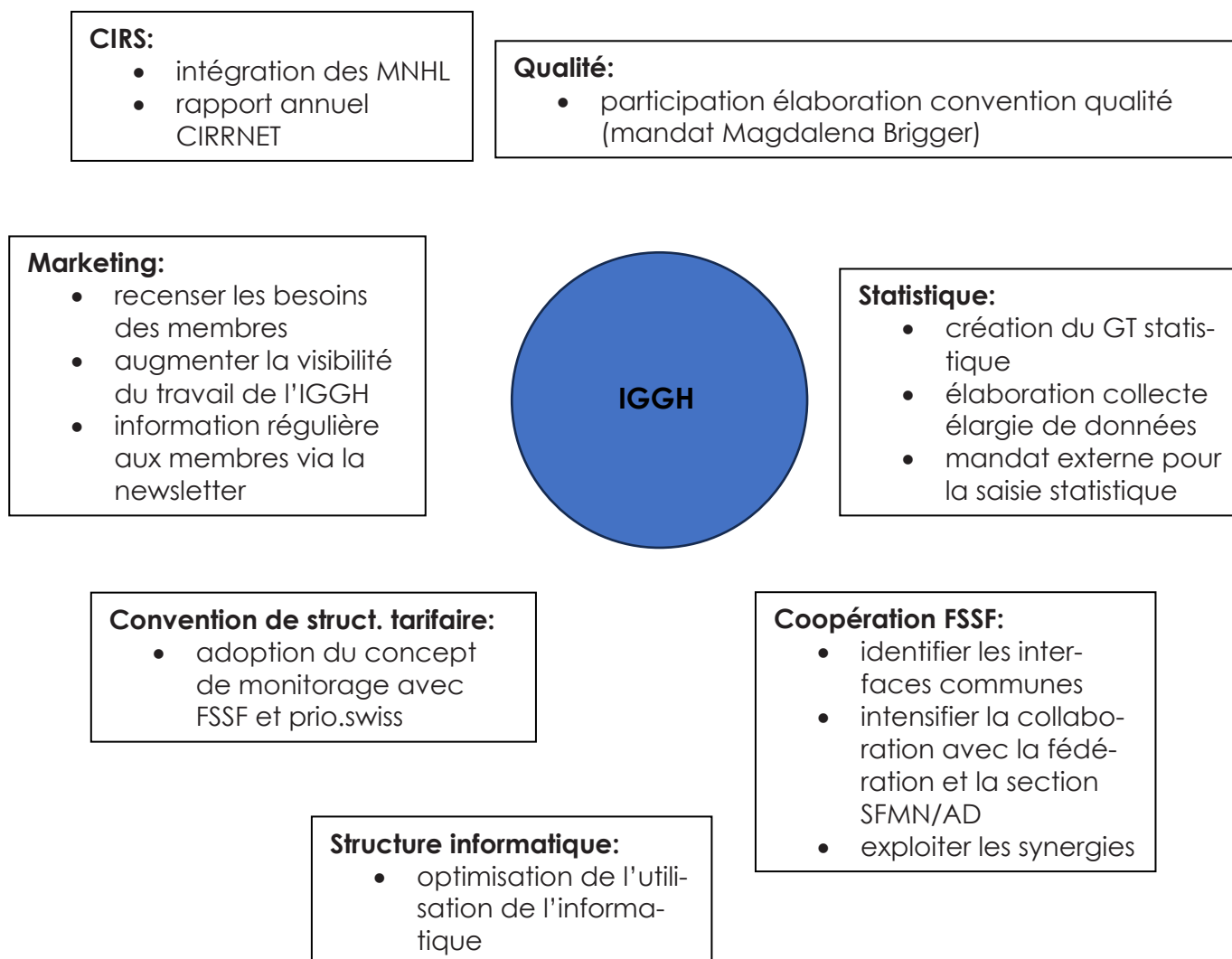
Recettes	Ergebnis / resultat	Einnahmen
Cotisation MN LH	105'057.00	Beiträge LGH
Cotisation MN hors LH	5'029.00	Beiträge NLGH
Frais d'entrée	0.00	Eintrittsgebühr
Total recettes	109.634.5	Total Einnahmen
	105'000.00	

Résultat 2025	2'231.95 Budget 0	Ergebnis 2025
----------------------	-----------------------------	----------------------

4. Développement de l'organisation: vision d'avenir pour 2026

Objectifs et priorités pour l'année 2026

fixés lors de la retraite avec les groupes de travail



Traduction: Karine Launay